

Nancy-Université

Personne chargée du dossier
Agnès BRONNER
Tél. : 03.83.68.20.25
Fax : 03.83.68.21.02
Réf. : SEVU/AB/OM/2009.

Nancy, le 20 mars 2009

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les responsables
de formation

s/c des directeurs de composante

Cher Collègue,

Suite à mon message du 13 mars dernier adressé aux étudiants de l'UHP, un certain nombre de problèmes concernant la remontée des notes du premier semestre ont commencé à m'être signalés.

Cette situation est susceptible de porter préjudice aux étudiants concernés qui sont par ailleurs en droit de se tourner vers le tribunal administratif pour obtenir gain de cause, ainsi que le rappelle la note datée du 16 mars 2009 émanant du ministère.

En conséquence, je vous saurais donc gré de bien vouloir me communiquer par les voies les plus rapides les causes de la non remontée éventuelle de notes dans votre formation et de la non tenue des jurys. Je souhaiterais en particulier que vous me communiquiez les noms des enseignants qui refusent de transmettre leurs notes, afin que je puisse m'adresser directement à eux par courrier.

En vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes cordiales salutations

